

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 102/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept novembre, à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THÉVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 31.10.2024.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27 Présents : 19

Votants: 24

Etaient présents :

M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Jean-Louis ANTONY, Mme Aurélie FERNANDES, M. David JARDINE, Mme Nadège BROSSEAUD, Mme Lucie PINTO, M. Halim YALCIN, M. Eric DERSIGNY, Mme Florence PLUCHART, M. Emmanuel DENIS, Mme Julie FAITOUT, Mme Colette DESJOURS, M. Eric AGBESSI, Mme Véronique CHARTIER, M. Daniel BAPTISTE, M. Bruno DARCILLON, M. Nicolas BONJEAN, Mme Murielle VILLEDIEU.

Etaient représentés :

M. Julien PIEDPREMIER par M. Halim YALCIN.

M. Yannick ALCACER par Mme LAURENCE DUPONT.

M. Christophe VIEIRA par M. Eric AGBESSI. Mme Christiane ZELUS par M. Daniel BAPTISTE. M. Alexis VALLENT par M. Laurent THEVENOT.

Etaient absents:

M. Jean-Baptiste BLEHAUT - Mme Caroline POULET - M. Joël DE AMORIM.

Mme Aurélie FERNANDES est désignée secrétaire de séance.

OBJET: FINANCES Budget Principal Décision Modificative n° 1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. Jean-Louis ANTONY, Adjoint au Maire en charge des Finances, informe l'assemblée que le Budget Primitif pour l'année 2024 ayant été adopté le 28 mars dernier, il convient de réajuster certains crédits pour prise en compte d'informations et/ou d'évènements postérieurs au vote de ce dernier.

Ainsi, le Conseil Municipal, M. Jean-Louis ANTONY entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE de procéder** aux ajustements de crédits suivants pour l'exercice 2024, sur le Budget Principal comme suit :

		Fond	tionnement - Dépenses	
Section	Chapitre	Article	Libellé	
FONCT.	011	60 612	Energie - Electricité	80 000 €
FONCT.	023	023	Virement à la section d'investissement	- 80 000 €
		Inv	estissement - Dépenses	
INVEST.	23	2313	Constructions	- 80 000 €
		Inv	estissement - Recettes	
INVEST.	021	021	Virement de la section de fonctionnement	- 80 000 €

Certifié exécutoire Reçu en sous-préfecture le : AS M To 24

Publié ou notifié

18.75. M. 2024

Le Maire, Laurent THEVENOT Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire, Laurent THEVENOT

